



Appréciation fonctionnaire suite arrêt maladie

Par **Loulou2-75**, le **12/03/2021** à **18:31**

Bonjour, Je suis fonctionnaire d'Etat. J'ai été malade 6 mois l'année dernière (dont 70% du temps d'absence pour accident de service suite à agression sur mon lieu de travail). Ma notation globale est maintenue mais l'évaluation des objectifs est partiellement atteint sachant que je ne pouvais pas les atteindre car j'ai été malade la moitié de l'année. On m'a fixé mes objectifs en avril seulement à mon retour du 1er arrêt. Je voulais avoir vos conseils sur les textes et jurisprudences sur lesquelles je peux m'appuyer pour argupenter avec ma hiérarchie car je trouve cela injuste. Merci d'avance et bon WE.

Par **P.M.**, le **12/03/2021** à **19:00**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...